



# Préconisations

pour l'entretien  
des chemins équestres

---



## L'Association

Association départementale de cavaliers d'extérieur qui oeuvre depuis plus de 35 ans à la préservation et l'animation des chemins de randonnée équestre.

**Partenaire du Conseil  
Départemental d'Ille-et-Vilaine :  
expertise Plan Départemental  
des Itinéraires de Promenade et  
de Randonnée Equestre  
(Equibreizh et PDIPR)**



## Valeurs

- Un réseau de passionnés qui partagent leurs connaissances, expériences et les ressources en circuits et hébergements
- Une équitation sans compétition dans la convivialité et le partage
- Le soutien des associations membres, des particuliers et des professionnels du tourisme équestre
- L'animation territoriale avec des randonnées organisées, des rassemblements départementaux
- La création, l'entretien, le partage et la défense des chemins et itinéraires de randonnée



## Objectifs



- Prendre en compte les besoins de la randonnée équestre
- Pérenniser, répertorier, promouvoir les itinéraires de randonnée équestre et les hébergements accueillant les équidés
- Mutualiser, promouvoir les relations inter-associations
- Développer des partenariats avec les collectivités locales et les partenaires équestres

## Préambule

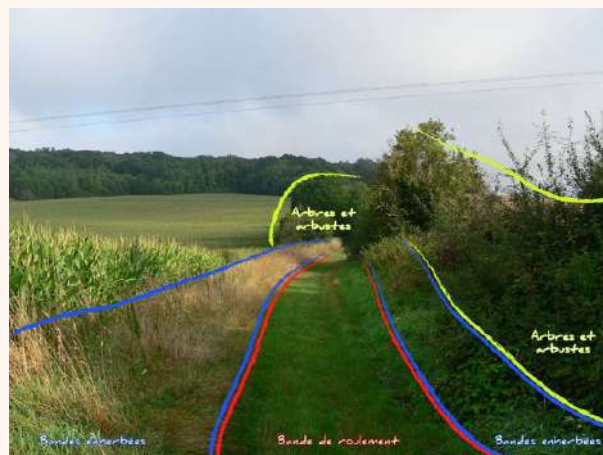
L'AACIV a élaboré ce guide de préconisations à l'attention des élus et techniciens des collectivités territoriales et autres établissements en charge de l'aménagement des itinéraires de randonnée (chantiers d'entretien) dans l'optique d'un développement durable et maîtrisé de la randonnée équestre.

Ce guide a pour objectif d'encourager et d'aider les porteurs de projet en leur proposant des conseils pour aménager ces itinéraires (périodicité d'entretien, veille, sécurité, signalétique).

## Entretien

Pour entretenir au mieux les chemins équestres, l'idéal est d'appliquer une gestion différenciée.

Cela consiste à réaliser un entretien raisonnable et doux qui ne sera pas identique sur toute la largeur du chemin : les talus et les berges ne seront pas gérés comme le reste de l'assiette. De plus, il faut veiller que l'entretien soit effectué hors période de végétation et de reproduction. Ainsi, cette gestion est favorable pour l'environnement puisqu'elle est appropriée à chaque milieu naturel dans lequel se trouve le chemin et permet de maintenir la biodiversité.



### Bande de cheminement

Le centre du chemin est constitué de la bande de cheminement. Celle-ci peut présenter différents types de revêtement, le plus intéressant pour les cavaliers étant le couvert herbacé.

Dans cette situation, il est préconisé de procéder à 1 passage minimum entre mi-mai et mi-juin c'est à dire relativement tôt dans la saison afin d'éviter l'installation de la faune sur cette partie du chemin et 1 passage à l'automne.

### Accotements enherbés

Les accotements enherbés qui longent la bande de cheminement ne constituent pas un frein à la circulation des cavaliers sauf en cas de présence de végétation (ronces, orties...) qui pourrait limiter la largeur de la bande de cheminement et le croisement des randonneurs.

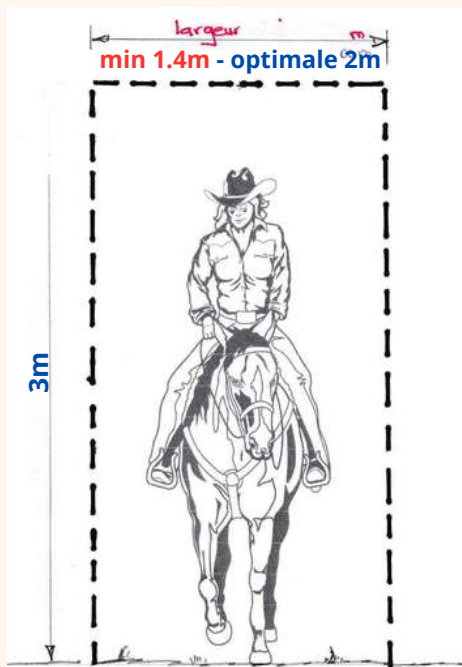
### Arbres et arbustes

Selon la largeur du chemin et aussi le milieu naturel autour, des arbres et arbustes peuvent délimiter le chemin ou ponctuer parfois le paysage. Un entretien peut être appliqué afin de limiter le développement des ligneux et épineux sur le chemin dangereux pour les randonneurs.

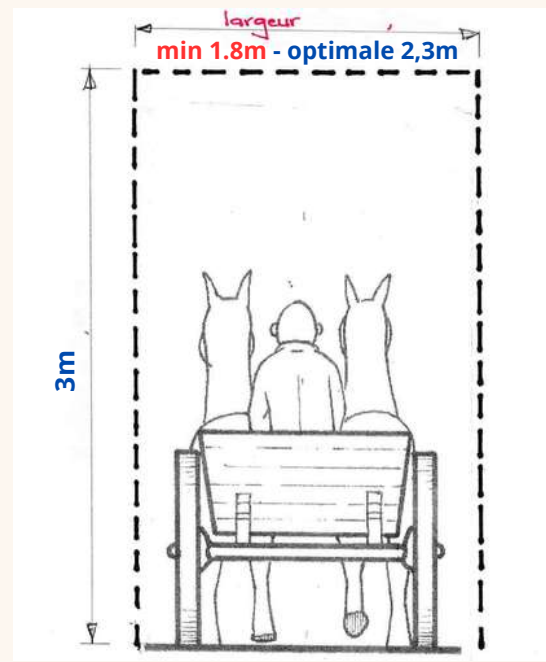
Il est toujours conseillé de procéder à un entretien régulier pour d'une part supprimer les branches fines et d'autre part éviter un travail conséquent de réouverture.

La période de taille se situe de novembre à mars (repos végétatif) pour limiter l'impact sur la faune et la flore.

# PRECONISATIONS POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS EQUESTRES



**Gabarit type cavalier**



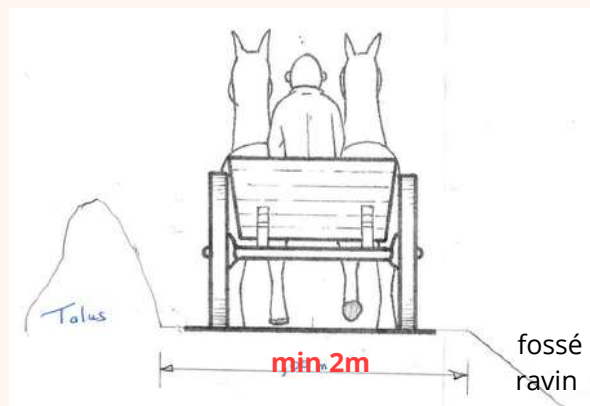
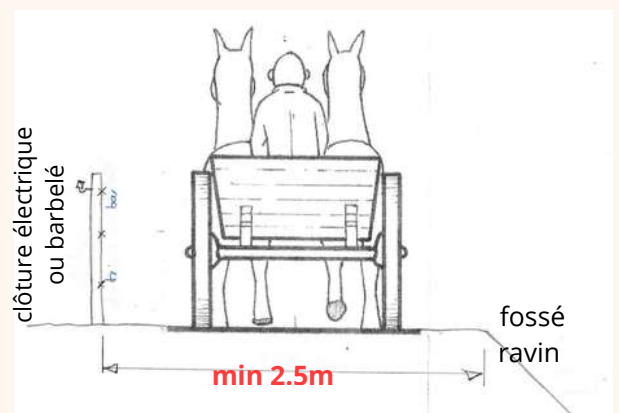
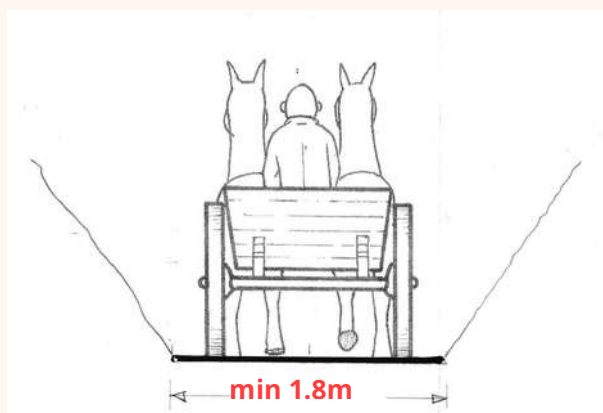
**Gabarit type attelage**

## Profil d'un chemin équestre

**cavalier** : largeur minimum = 1.4m ; largeur optimale = 2m ;  
hauteur = 3m (aplomb bande de cheminement)

**attelage** : largeur minimum = 1.8m ; largeur optimale = 2.3m ;  
hauteur = 3m (aplomb bande de cheminement)

## Cas particuliers



## Entretien



## Veille des chemins



L'AACIV s'appuie sur un réseau de bénévoles pour sillonner les territoires et informer les gestionnaires des espaces des problèmes existants .

Exemples : arbres à terre, entretien végétation, branches basses, affaissement, trous d'eau, ...

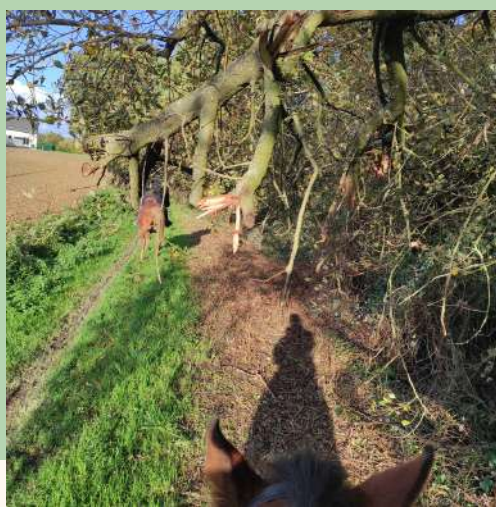
Géolocalisation du signalement et communication au gestionnaire des espaces.



Réseau SURICATE, dispositif national de signalement des espaces de pleine nature



Aide et assistance auprès des gestionnaires d'espaces pour les créations et labellisations de chemins équestres et les aménagements préconisés sur les espaces partagés (compatibilité des ouvrages mixtes).



## Sécurité



**Conformité et veille des aménagements équestres** normés type passerelle :

- plancher non glissant revêtu de bandes rugueuses ou de clous de maréchalerie
- planches de rives anti glissade à -5cm du plancher
- solidité de l'ouvrage

**Eviter les fils de fer barbelés au sol et les fils directionnels** pour les troupeaux en travers des chemins.



**Mise en réseau du gestionnaire des espaces avec l'AACIV :**

- **communication et adaptabilité des aménagements sur les circuits mixtes** (exemples : chicane, barrière, plots; largeur requise pour l'accessibilité des équestres et sécurité des chevaux).
- **communication à transmettre en cas de déviation temporaire et/ou fermeture de circuit.**
- **remise en état de l'assiette des chemins suite travaux agricoles et/ou chantiers de débardage, forestiers.**



## Signalétique



L'information, la communication et la promotion des circuits équestres doivent intégrer les caractéristiques de ces chemins.

C'est par exemple, identifier sur les panneaux d'entrée de boucles les circuits équestres ; c'est également apposer le symbole de l'activité sur un site touristique en identifiant les aires de stationnement vans, aires de pique-nique avec accueil des chevaux (barres d'attaches, anneaux ou zone de paddock...).

